

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 août 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD613

présenté par
Mme Park, rapporteure

ARTICLE 38 BIS A

À l'alinéa 47, après le mot :

« phrases »,

insérer les mots :

« du premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.